



# Le TriviCourtois

n°7 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Septembre 2016



En écrivant ces quelques lignes qui constituent le mot du maire du Trivicourtois n°7, je voudrais saluer le travail et féliciter pour sa ténacité, la Commission communication du Conseil Municipal qui tient sa promesse de nous informer, tous les quatre mois de la vie communale.

- Une vie communale riche en événements divers et variés.
- Une vie communale animée par toutes ses composantes pour les Trivicourtoises et les Trivicourtois, voire même pour ses voisins.
- Une vie communale s'appuyant sur son passé et préparant son avenir.
- Une vie communale ouverte à tous et pour tous.

Les élus que nous sommes, regrettent de ne pas être des prestidigitateurs, mais ils savent bien « *qu'en associant utopie et réalisme, ils peuvent transformer les rêves en réalité* ». Pourquoi pas !

commune tienne son rang au sein de la structure territoriale, tel que nous le souhaitons.

Les responsables que nous sommes sont bien conscients que tout va vite dans cette période de notre histoire et cependant, à force d'efforts d'adaptation et d'abnégation, nous sommes confiants que nos décisions répondront à l'équation : demain ne sera pas comme hier !

Notre société évolue et je vous invite très sincèrement à faire les efforts d'information, de documentation, pour mieux comprendre et mieux vous adapter à ces changements, dans un esprit d'ouverture et d'écoute des autres.

De façon pratique et sommaire, je peux citer quelques actions qui se déroulent actuellement :

- approbation du projet de SCOT du Syndicat Mixte Bourg-Bresse-Revermont,
- acceptation de la proposition du Préfet pour adhérer à

## Le mot du Maire

Vous n'êtes pas insensibles aux changements réguliers qui se produisent dans notre commune et qui ont pour but, que demain soit encore mieux qu'aujourd'hui, que notre

intercommunalité comprenant les 76 communes du bassin de vie élargie de Bourg-en-Bresse en remplacement de la Communauté de communes actuelle et ce, à la date du 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Les démarches soutenues :

- pour une installation d'une MSAP (Maison de Services au Public) avec La Poste et l'État,
- avec le Syndicat CAP 3B pour rentrer concrètement dans la démarche de rénovation énergétique de notre immobilier (entre autres *Mon Cap Énergie*),
- avec les acteurs de l'aménagement du territoire (bailleurs sociaux, EPF de l'Ain, services de l'État, de la région, du département...) pour poursuivre l'organisation de notre territoire,
- sans oublier nos actions obligées comme la mise en œuvre des règles d'accessibilité à nos ERP (bâtiments, voirie...).

Nous sommes bien sûr, élus et services, à votre disposition pour vous renseigner sur tous ces sujets qui pourraient (qui devraient même !) vous interroger.

Il me faut, après cet appel à nous comprendre, conclure en vous souhaitant une bonne rentrée et une bonne fin d'année.

# Travaux

## Arrêt de bus

Le Conseil Départemental a décidé de déplacer l'arrêt de bus situé au rond-point de La Grenouille, pour le transférer sur la déviation, à proximité du rond-point de La Dîme (fromagerie). Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Deux arrêts sont prévus, un dans le sens Bourg – Romenay et un dans le sens Romenay – Bourg. Le coût des travaux est entièrement pris en charge par le Conseil Départemental.

## Nouveau sanitaire public

Début juillet, un module sanitaire semi-automatique a été installé Esplanade de La Poste.

Ce WC, accessible aux personnes à mobilité réduite, est ouvert de 6 h à 22 h. Le nettoyage du sol est automatique après chaque utilisation de la cabine. Ce module a coûté 17 900 € hors taxe. L'ancien sanitaire, ne répondant plus aux normes d'accessibilité, sera démoli.

## Vidéo Protection

En début d'année, le conseil municipal a délibéré favorablement pour l'installation d'un système de vidéo protection dans la commune. Huit caméras seront installées par une entreprise spécialisée.

Le coût de cette installation est de 39 702,30 € HT. Nous pouvons espérer une subvention du Fond International de Prévention contre la Délinquance (FIPD) à hauteur de 20 %.



Le nouveau module sanitaire

## Hôtel de l'Ain

L'Hôtel de l'Ain, situé place du Collège, est devenu propriété de la commune pour la somme de 130 000 €. Le projet envisagé, à plus ou moins long terme, est de créer une vingtaine de chambres...

## Projets gendarmerie

La commune va engager la rénovation énergétique de la gendarmerie. Des subventions à hauteur de 80 % pourraient être attribuées pour ces travaux [dans l'attente de l'attribution définitive des subventions].

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Liain  
Fibre optique  
des communes de l'Ain

Sécurité Capacité  
Rapidité Fluidité de connexion Simultanéité

Accédez au Très Haut Débit  
à Saint-Trivier-de-Courtes

PROFESSIONNELS PARTICULIERS

1 Giga  
400 meg

Fibre Optique  
Internet Très Haut Débit  
Téléchargements ultra-rapides  
Fichiers / plans / photos / images / vidéos

TV HD/3D/4K  
Replay / Multi-écrans  
Téléphonie Fixe illimitée  
TV sur le Net  
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité  
[www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)

SICA AIN AUVERGNE - Rhône-Alpes



# Actualités

## MARCHÉ DOMINICAL

La commune a fêté son marché dominical. Afin de soutenir l'activité commerciale du dimanche matin, la municipalité a tenu à fêter le 7<sup>ème</sup> anniversaire du marché. L'occasion d'une grande tombola où 23 lots ont été mis en jeu. Une matinée entièrement financée par la Mairie, jusqu'aux bons d'achat émis chez les commerçants et forains abonnés.



## STADE DE RUGBY

Un stade de rugby... un nom : Jacques Augier !

Le 2 juillet, le stade Jacques Augier a été inauguré. Il fait référence au parcours exceptionnel de cet homme, grand cadre technique et

dirigeant fédéral, reconnu au niveau national et international.



## Cinq arrêtés municipaux

Le Maire a été amené à prendre cinq arrêtés municipaux.

- ▶ Un arrêté pour interdire la consommation d'alcool et de stupéfiants du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de 11 h à 5 h aux abords du collège, des écoles, des stades, aux aires de jeux, dans la Grande Rue et la rue de la République.
- ▶ Un arrêté interdisant les rassemblements et les regroupements troublant l'ordre public du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre de 19 h à 5 h sur les mêmes lieux que précédemment.
- ▶ Un arrêté réglementant les aires de jeux.
- ▶ Un arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage pour compléter l'arrêté préfectoral.
- ▶ Un arrêté portant réglementation de la tenue vestimentaire : il sera interdit de se trouver sur la voie publique torse nu du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, dans tout le centre bourg, aux abords des écoles et du collège.

## Une association de badminton voit le jour

En juin, Antoine Charbonnet, agent de développement du Comité de badminton de l'Ain et Frédéric Pichard, Président du Comité de l'Ain, ont créé une association de badminton. Patrick Boit s'est proposé pour la présidence et Sébastien Labry pour le secrétariat. En septembre, une assemblée générale constitutive viendra compléter le bureau.

Dans un premier temps, la pratique sera réservée aux ados et aux adultes. Pour les plus jeunes, des compétences

d'encadrement sont requises. Des formations de base seront possibles grâce au soutien du Comité. Une affiliation à la Fédération Française de Badminton sera mise en place et permettra des compétitions simples ou officielles ainsi que des formations. Le prix de la licence à la Fédération est de 50 euros par participant, auquel il faudra ajouter la cotisation du club.

**Site web - <http://badminton01.fr>**



De gauche à droite : Frédéric Pichard, Président du Comité de l'Ain, Antoine Charbonnet, agent de développement, Patrick Boit, Président de la nouvelle association de badminton.

# Label première fleur

Le 21 juillet, des membres du Conseil municipal et du Comité de fleurissement, ont reçu le jury des Villes et villages fleuris de France. Cette visite faisait suite à la demande de labellisation « Première fleur » demandée

par la commune. Après le 1<sup>er</sup> prix départemental, SAINT-TRIVIER-DE-COURTES vise encore plus haut, et la première fleur serait une récompense méritée pour le Comité de fleurissement et ses bénévoles.



## État civil

### NAISSANCES

LAI Robin Vaimatahere né le 15/06/2016  
MOUTON Gabriel Ange né le 21/06/2016  
BERTRAND Jules né le 23/06/2016  
CHANEL Hugo né le 24/06/2016

### MARIAGE

Bernard, Jean Yves SERRANO  
et Marie-Claire SALADO, le 02/07/2016

Yannick Pierre Yves PALAZON et Laëtitia  
CARVALHO, le 09/07/2016

Jimmy, Maurice MONOT et Justine DEBOST,  
le 09/07/2016

### DÉCÈS

Mme Yvonne, Odette JANAUDY, décédée le  
22/05/2016 à la maison de retraite, née à  
Mantenay Montlin le 21/09/1924

M. Gaston Paul Lucien BURTIN décédé le  
29/05/2016 à la maison de retraite, né à  
Etrez le 10/03/1935

M. Lucien Edmond FARGEOT, décédé le  
10/07/2016 à la maison de retraite, né à  
Marsonnas le 21/10/1910

M. René GARAUDE, décédé le 18/07/2016 à  
la maison de retraite de Pont de Vaux, né  
le 24/09/1930 à Mâcon

Mme Maria Juliette Marie PELLET, décédée  
le 23/07/2016 à la maison de retraite, née  
le 28/02/1928 à Cormoz

M. René, Joseph BERTRAND décédé le  
10/08/2016 à la maison de retraite, né le  
15/03/1928 à Curciat

## Les pompiers de Saint-Trivier à l'honneur !

Le 8 juillet à la Ferme Musée de La Forêt, trois sapeurs-pompiers bénévoles de notre commune se sont vu remettre l'insigne de leur nouveau grade par les hautes autorités du SDIS, en présence des élus départementaux et communaux.

Le lieutenant Jean Noël SOCHET a été élevé au grade de capitaine, le sergent Laurent BARLET au grade de lieutenant et le première classe Sébastien PUGET au grade de caporal.



## Lettre ouverte au Préfet

Suite aux incivilités devenues actes de délinquance, un noyau représentatif des habitants s'est réuni pour écrire une lettre ouverte à Monsieur le Préfet. La population est invitée à venir signer cette lettre en mairie, aux heures d'ouverture du bureau.